
La Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ investiront jusqu'à 300 M\$ CA sous forme de dette subordonnée non garantie dans Boralex

Montréal, Québec, 29 mars 2018 – Boralex inc. (TSX : BLX) (« Boralex » ou la « Société ») annonce aujourd'hui la conclusion d'un investissement conjoint de 200 M\$ dans la Société sous forme de dette subordonnée non garantie d'une échéance de dix (10) ans. L'investissement est réalisé par la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse »), par le biais de sa filiale CDPQ Revenu Fixe inc., qui investit un montant de 170 M\$, auquel s'ajoute un montant de 30 M\$ du Fonds de solidarité FTQ (le « Fonds »).

Cet investissement de 200 M\$ (« tranche A ») pourrait sous certaines conditions être bonifié d'un montant supplémentaire de 100 M\$ (« tranche B »), lequel sera disponible pour une période de 12 mois après la clôture financière. Dans l'éventualité où la tranche B était réalisée, celle-ci le serait alors aux mêmes termes et conditions que la tranche A à l'exception du taux d'intérêt qui refléterait alors la courbe de taux d'intérêt prévalant au moment du tirage.

La tranche A du prêt portera intérêt à un taux concurrentiel du marché, payable semestriellement et en vertu de l'entente de prêt, aucun remboursement de capital n'est prévu avant l'échéance du 29 mars 2028 sujet au respect des obligations typiquement associées à ce type de prêt.

Considérant que Boralex a également annoncé plus tôt la bonification des conditions entourant sa facilité de crédit rotative, Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex a déclaré : « Encore une fois, les marchés financiers continuent de démontrer leur confiance envers Boralex et ses perspectives d'avenir. Nous entendons tirer avantage de notre flexibilité financière accrue qui saura certes appuyer notre stratégie de croissance. »

« Après une prise de participation importante dans Boralex à l'été dernier, ce financement représente une occasion de plus de soutenir la croissance de l'entreprise au Québec et sur les marchés mondiaux », a indiqué Marc Cormier, premier vice-président, Revenu fixe à la Caisse. « Les activités de Boralex, un des leaders de son industrie, sont tout à fait alignées sur la stratégie de la Caisse, qui vise à investir davantage dans le secteur des énergies renouvelables. »

« En soutenant un fleuron québécois comme Boralex dans sa croissance internationale, le Fonds de solidarité FTQ contribue au développement continu de l'expertise québécoise en matière d'énergies renouvelables. Cet investissement s'inscrit donc parfaitement dans la volonté du Fonds de favoriser une transition énergétique respectueuse des travailleurs », a pour sa part ajouté Normand Chouinard, premier vice-président, Investissements, Fonds de solidarité FTQ.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience en matière d'optimisation d'actifs dans quatre secteurs d'activité : éolien, hydroélectrique, thermique et solaire. Elle s'assure d'une croissance soutenue grâce à une approche fondée sur la diversification, tant géographique que sectorielle, et une expertise de plus de 25 ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

À propos de la Caisse de dépôt et placement du Québec

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) est un investisseur institutionnel de long terme qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publics et parapublics. Son actif net s'élève à 298,5 G\$ au 31 décembre 2017. Un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels au Canada, la Caisse investit dans les grands marchés financiers, ainsi qu'en placements privés, en infrastructures, en immobilier et en crédit privé à l'échelle mondiale. Pour obtenir plus de renseignements sur la Caisse, visitez le site cdpq.com, suivez-nous sur Twitter @LaCDPQ ou consultez nos pages [Facebook](#) ou [LinkedIn](#).

À propos du Fonds de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ est un fonds d'investissement en capital de développement qui fait appel à l'épargne des Québécois. Avec un actif net de 13,7 milliards de dollars au 30 novembre 2017, le Fonds contribue à la création et au maintien de 186 440 emplois. Le Fonds est partenaire de plus de 2 700 entreprises et compte plus de 645 000 actionnaires-épargnants.

– 30 –

Renseignements :

Médias

Julie Lajoye
Conseillère principale
Affaires publiques et communications
Borex inc.
514 623-4197
julie.lajoye@borex.com

Relations avec les investisseurs

Marc Jasmin
Directeur,
Relations avec les investisseurs
Borex inc.
514 284-9868
marc.jasmin@borex.com

Jean-Benoît Houde
Conseiller principal,
Communications stratégiques
Caisse de dépôt et placement du
Québec
514 847-5493
jbhoude@cdpq.com

Patrick McQuilken
Conseiller principal
Relations de presse et communications
Fonds de solidarité FTQ
514 850-4835
pmcquilken@fondstq.com